



Journées nationales de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Workshop mécanismes d'accompagnement
et de financement de projets

29 novembre 2011

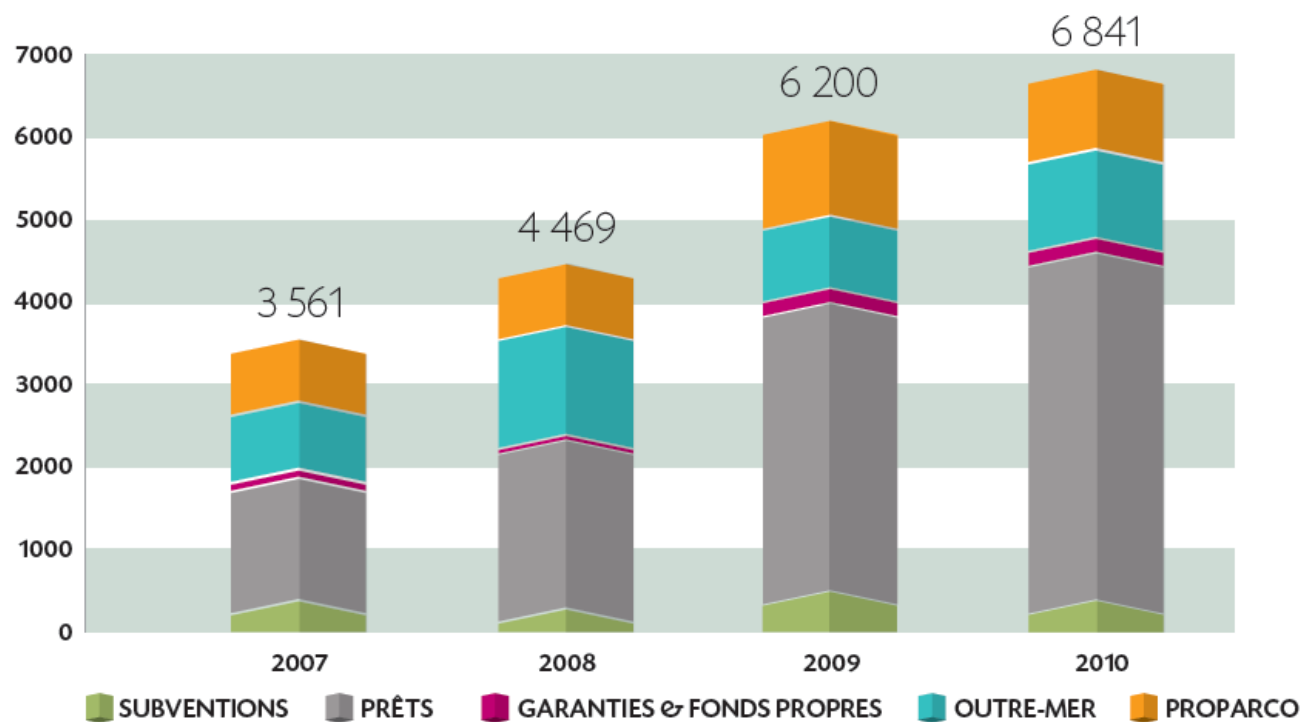
développeur d'avenirs durables

Qui sommes nous ?

- Un EPIC, « Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial » sous tutelle des ministères :
 - des Affaires étrangères et européennes,
 - de l'Economie, des Finances et de l'Industrie,
 - de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités locales et de l'immigration
- Une institution financière spécialisée soumise à la loi bancaire, constituée principalement d'une maison mère (AFD) et d'une filiale spécialisée dans le financement du secteur privé (PROPARCO)
- Un financeur du développement
- Total de bilan de 16,2Mds€, notation AAA (S&P et Fitch)
- 1715 personnes, plus de 70 pays d'intervention

Une croissance continue de l'activité

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT
EN MILLIONS D'EUROS



La Tunisie: un des premiers pays d'intervention du groupe

En millions d'euros	1992 à 2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	août-11	TOTAL
AFD (hors FFEM)											
Engagements nets	544,6	103,0	64,5	94,2	142,3	92,2	125,8	95,4	227,25	185,00	1 674,3
Versements	293,6	60,6	71,3	77,3	79,6	74,0	81,2	104,5	81,83	116,79	1 040,7
FFEM											
Engagements nets	3,1	0,0	1,5	0,5	0,8	1,4	0,0	0,9	0,95	0,00	9,2
Versements	0,3	0,2	0,5	0,4	0,5	1,0	0,7	0,7	0,65	0,00	5,0
PROPARCO											
Engagements nets	129,7	15,0	20,3	0,0	32,1	0,0	53,8	2,6	8,00	0,00	261,5
- Prêts (subordonnés et lignes de crédit)	119,5	15,0	20,3	0,0	0,0	0,0	52,5	0,0	0,00	0,00	207,3
- Participations et garanties données	10,2	0,0	0,0	0,0	32,1	0,0	1,3	2,6	0,00	0,00	46,2
Versements	75,9	15,1	34,9	3,2	3,9	2,4	1,8	43,2	0,00	0,00	180,4
- Prêts (subordonnés et lignes de crédit)	75,0	15,1	33,0	3,2	3,5	2,4	0,5	43,2	0,00	0,00	175,9
- Participations	0,9	0,0	1,9	0,0	0,4	0,0	1,3	0,0	0,00	0,00	4,5
TOTAL											
Engagements nets	677,4	118,0	86,3	94,7	175,2	93,6	179,6	98,9	236,20	185,00	1 759,9
Versements	369,8	75,9	106,7	80,9	84,0	77,4	83,7	148,4	82,48	116,79	1 109,3



Déploiement de l'ensemble des outils d'intervention pour servir tous les acteurs :
Etat, entreprises publiques et privées, banques, associations

1/3 des interventions au service du secteur privé

développeur d'avenir durables



En Tunisie, les principes et les modalités d'intervention

 Le rôle des bailleurs de fonds internationaux (et du groupe AFD) est **d'accompagner l'ensemble des acteurs** permettant de relever ces défis

- Déployer l'ensemble des outils d'intervention pour servir tous les acteurs : Etats, entreprises, banques, fonds d'investissement, associations. Pas de clause d'origine
- Appuyer le secteur financier, ne pas le concurrencer (**subsidiarité**)
- Favoriser la concertation (Etat, administration, entreprises, secteur financier, société civile,...)
- Rechercher les effets de levier et avoir un rôle de catalyseur
- Rechercher les complémentarités et les cofinancements avec les autres bailleurs de fonds, publics ou privés

Quelques constats en Tunisie

- L'innovation, le développement et la création d'entreprise sont au cœur du potentiel de croissance de la Tunisie. L'Etat seul ne peut porter cet effort, particulièrement dans cette période de crise mais aussi d'opportunités
- Les dispositifs publics sont très nombreux (pépinières, centres d'affaires, pôles de compétitivités, API, ANETI, BMN, DGPME, Centres Techniques, dispositif financier – BFPME, SOTUGAR, BTS, AMC, FNG) : il pourraient être rationalisés et ne se concentrer que sur les défaillances de marché.
- Les dispositifs de soutiens sont souvent fiscaux (innovation, création, PME, ...) – avec des effets parfois non désirés
- Le financement de l'économie est très (trop) majoritairement dominé par le crédit, avec un secteur bancaire très fragmenté et concurrentiel
- Les autres sources de financements de l'économie sont peu développés:
 - Microfinance (seulement micro crédit et peu d'acteurs)
 - Capital Investissement
 - Marché financier
 - Marché de la dette

Soutenir le financement du secteur privé

■ Enjeux:

- Emploi: faire passer le secteur public de l'employeur en premier ressort (« droit à l'emploi pour les diplômés du supérieur ») à celui d'employeur en dernier ressort (THIMO en temps de crise)
- Renforcer le rôle du secteur privé comme initiateur et moteur de la croissance
- Accroître l'investissement privé dans le secteur productif
- Elargir la gamme des moyens de financement de l'économie et sortir du « tout bancaire »

La création d'emploi passe essentiellement par

- *Le développement et la création d'entreprise*
- *L'augmentation de la valeur ajoutée*

■ Outils :

- Pour les banques et entreprises de Leasing: apporter des ressources financières de moyen et long terme pour re-financer les investissements des entreprises: Lignes de crédit bancaires (*à condition de marché pour Proparco, bonifiées pour l'AFD car elles financent des thématiques prioritaires ayant besoin d'incitation - mise à niveau, environnement*), garanties
- Pour les institutions de microfinance : prêts directs, garanties, assistance technique
- Pour les entreprises : prêts directs, fonds propres, garanties d'emprunts obligataires
- Pour les fonds d'investissements : participations à différents fonds d'investissement

Améliorer l'environnement des affaires et diversifier les sources de financements

- Clarifier, simplifier, stabiliser les définitions et les réglementation, par exemple:
 - Définir clairement et simplement ce qu'est un projet innovant - pas de remise en cause a posteriori; mécanisme de définition et de contrôle formel, distinct de l'autorité fiscale.
 - Exemple de la définition de l'innovation – Livre Blanc français: « création d'un avantage concurrentiel par un nouveau produit ou un nouveau service, un nouveau procédé ou une nouvelle organisation »
- Secteur bancaire: consolider, restructurer, renforcer la gouvernance
- Faciliter le développement d'instruments de financement aux côtés du crédit bancaire
 - Financement des TPE
 - Capital investissement: amorçage, développement, transmission, retournement
- Créer les conditions pour le développement des Partenariats Publics Privés
 - Evolution de la réglementation
 - Création de véhicules financiers: CDC, Ajyal Fund



Pour une très petite entreprise qui souhaite se développer – microfinance et mesofinance

- Microfinance = entre 1 et 1,4M de bénéficiaires potentiels, contre 400 000 emprunteurs à l'heure actuelle par un nombre trop limité d'acteurs
- Un outil (pas LA solution) pour lutter contre l'exclusion et renforcer le tissu économique
- Appuyer les évolutions institutionnelles permettant un véritable développement du secteur de la microfinance et participer à la restructuration du secteur:
 - Vision partagée pour le développement d'une finance inclusive en Tunisie
 - Nouvelle réglementation
 - Etude BTS/AMC/FNG
- Accompagner les banques pour le financement des TPE
- Soutenir et financer les acteurs nouveaux et existants :
 - Subventions (UE en particulier, AFD)
 - Prêts (AFD, BEI,...)
 - Garanties d'emprunts individuelles et de portefeuille (AFD)

Pour une entreprise qui recherche un partenaire en capital

- L'enjeu : l'investissement en capital est un outil essentiel de dynamisation de l'économie et de modernisation des entreprises. La réglementation doit s'ouvrir pour libérer son potentiel (soutien AFD / BEI):
 - Nouvelle réglementation élargissant et facilitant les outils de financements
 - Fonds Offshore

- Le principe :
 - Améliorer la structure financière, entrée d'un partenaire qui prend des risques comme le chef d'entreprise, expertise externe, gouvernance, pas de portage d'action.
 - Prise de participation temporaire, accompagnement d'un promoteur et d'un projet ; un pacte d'actionnaire qui définit les règles du jeu dont la sortie.

- Pour une PME : PROPARCO soutient les fonds d'investissement qui investissent dans ces d'entreprises et apportent une valeur ajoutée importante ; partenaires qui accompagnent le chef d'entreprise sur des problématiques qu'ils maîtrisent : implantation à l'international, accès à des financements, recrutement, ...

- Pour une prise de participation plus importante (minimum 4MTND), PROPARCO peut intervenir en direct, souvent en co-investissement :
 - 20% maximum, temporaire (en général autour de 6 ans)
 - Sur la base d'un projet et d'un plan d'affaires



Multiplier les expériences de soutien privés et favoriser les effets de levier

- En amont, rapprocher la formation et l'entreprise (formation professionnelle et enseignement supérieur)
- Incubateurs d'entreprises et Business Angels
- Réseaux de parrainage :
 - Entreprendre
 - France Initiative
- Services d'accompagnement aux entreprises
 - Clusters d'entreprise
 - Plateforme web
 - Modèles Financements / BDS

Projets privé : prêt direct à une entreprise

- Potentiel de développement : projets d'infrastructure en PPP, projets innovants
- Une priorité pour l'Etat:
 - Environnement réglementaire clair, comparable et stable
 - La possibilité d'accompagner le développement à travers des outils à fort effet de levier (CDC, Ajyal Fund)
- Pour les projets d'infrastructures privées (concessions, PPP) nécessitant des montants de financement très importants et/ ou des structurations financières particulières, possibilités de prêts directs des bailleurs (PROPARCO), en devises (euros, dollar) et pour une part en TND.
 - Minimum de 10 M€, jusqu'à 100M€
 - Durée : 20 ans au maximum, possibilité de franchise en capital
 - Taux dépendant du marché et du risque
- Pour les projets ayant besoin d'un partenaire « catalyseur » (secteur pionnier par exemple), possibilités de prêts directs de PROPARCO, en TND ou devise (euros, dollar) :
 - Caractéristiques similaires
 - Possibilité de prêt en dinars
 - Exemple: clinique Hannibal



Merci de votre attention !

